

**FONDATION**  
**Mai – juin 1807**  
**pp. 88-93**

**Abréviations**

**AMJ, Corr** : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

**Annales** : *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny par une Religieuse de la même Congrégation*, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890, 796 pages.

**SJDC** : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

<b>Page</b> Numéro de la séquence	<b>Note</b>
<b>88-91</b> , 1-2	<b>La journée fondatrice.</b> Annales, p. 118-121.
<b>89</b> ,1	<b>Sœur Anne-Marie de l'Enfant-Jésus.</b> Le nom complet de religieuse d'Anne-Marie Javouhey n'est mentionné qu'une seule fois dans les sources. Il figure dans la signature d'une lettre de 1806. <a href="#">Galerie d'images. Anne-Marie de l'Enfant-Jésus</a> AMJ, Corr, t. 1, L. 12, p. 29, à Balthazard et Claudine Javouhey, entre le 26 et le 31 janvier 1806. Original, SJDC.
<b>89-90</b> ,1	<b>Le nom des sœurs fondatrices et des deux frères.</b> Annales, notes 1 et 2 p. 93. L'objectif d'Anne-Marie Javouhey était bien de fonder une société à deux branches, l'une féminine, l'autre masculine. Ceci contredit Sarah Curtis qui affirme sans livrer de sources qu'à partir du moment où les chemins de dom de Lestrangle et Anne Javouhey se sont séparés, la branche masculine de la société a été abandonnée (« Lestrangle and Javouhey amiably parted ways, and the men's branch was dropped. » ( <i>Civilizing Habits</i> , p. 181). Ceci suggère par ailleurs que le projet de tiers-ordre relevant de la société de dom de Lestrangle impliquait deux branches. Je n'ai pour ma part rien trouvé de tel dans les sources. En revanche, Anne-Marie Javouhey espéra une congrégation à deux branches jusqu'en 1835.

90,1	<b>La Vierge à l'enfant, dite Vierge Bulliot.</b> Cette statue qui inspira Anne dans le choix du voile des sœurs de Saint-Joseph, est au musée Rolin à Autun. <a href="#">Galerie d'images. Un voile choisi avec soin</a>
91-92,3	<b>L'emploi du temps.</b> L'emploi du temps est énoncé dans les Statuts de <i>l'Association formée à Chalon-sur-Saône, diocèse d'Autun sous le nom de Société de Saint-Joseph</i> , articles 8 et 9, Annales, p. 774-775.
92-93,4	<b>La consécration au Sacré-Cœur de Jésus.</b> Annales, p. 123-124. Au début du XIXe siècle, le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus n'était pas encore fixé au troisième vendredi du mois, ce qui explique cette date du samedi 6 juin. Sur ce culte qui renvoie à la spiritualité du XVIIe siècle, voir l'article d'Auguste HAMON, « Cœur (Sacré-) » dans : <i>Dictionnaire de spiritualité</i> , 1953, t. II, col. 1023-1046 ainsi que, d'Yves KRUMENACKER, <i>L'école française de spiritualité : des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes</i> , Paris, Éditions du Cerf, 1998, 660 pages.291-305, 391.